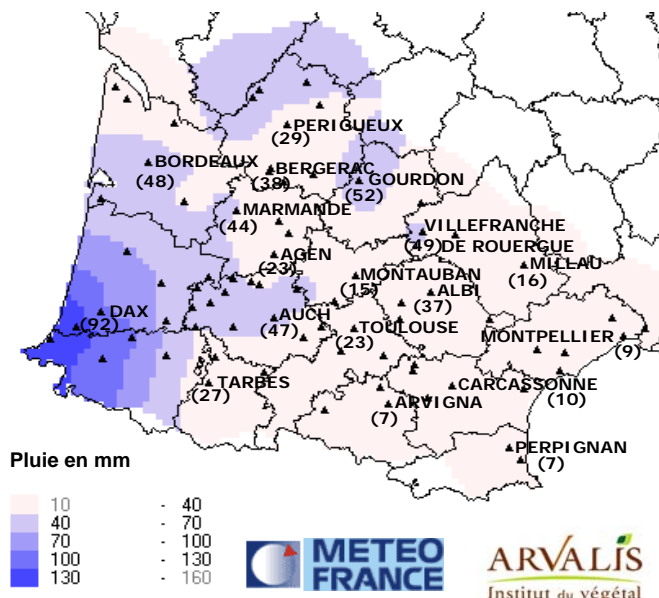
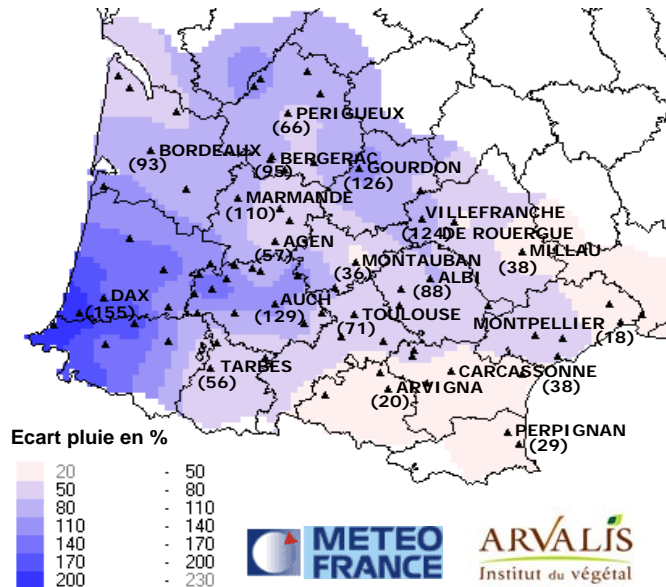


Un mois de septembre sec

Quantité de pluie (en mm) sur le mois de septembre 09



Ecart de pluie par rapport à la moyenne sur le mois de septembre 09



La fin de l'été 2009 est remarquable par la sécheresse généralisée dans le Sud Ouest (à l'exception du pays basque).

La pluviométrie de septembre 2009 est inférieure de 30 à 100 % par rapport aux 20 dernières années.

L'épisode pluvieux a été localisé sur **3 jours** les 18, 19 et 20 septembre.

Gestion de l'interculture : conseils de désherbage

Lorsque l'état hydrique du sol le permet, il ne faut pas hésiter à profiter de l'interculture pour faire lever les brômes, ray-grass, vulpins et vulpie avec des techniques de faux semis afin de réduire le stock semencier de la parcelle.

- **Déchaumer superficiellement** (5 cm environ) et **rappuyer le sol**. Un train d'outil classique cover-crop + rouleau paker peut faire un excellent travail, pour peu qu'on limite la profondeur. De même, les déchaumeurs à disques qui font un travail plus superficiel et rappuyé sont bien adaptés à la pratique du faux-semis.

- Déchaumer tôt après la récolte aurait été nécessaire pour bénéficier de l'humidité résiduelle de surface et des pluies de l'été qui favorisent les levées.

- Sur des **parcelles très infestées**, réaliser **plusieurs faux semis** et **éviter des semis trop précoces** (avant le 15 octobre).

- Les mauvaises herbes sont ensuite détruites chimiquement ou mécaniquement.

Le labour est aussi une solution efficace pour réduire le stock semencier notamment en brômes, ray-grass et vulpins.

Attention aux mauvaises herbes non détruites par la préparation du sol qui deviennent rapidement des plantes développées (touffes de ray-grass – bromes, etc...) très difficile à maîtriser en culture.

Une destruction chimique avant semis et localisée aux zones infestées est conseillée avec des matières actives du type glyphosate.

Dates et conditions de semis : des préconisations inchangées

Dates de semis

Malgré les difficultés rencontrées lors des semis 2008, les préconisations de dates de semis restent inchangées.

En effet, les semis trop précoces (avant le 20 octobre) induisent une pression accrue en terme de ravageurs (pucerons vecteurs de la JNO...), maladies précoces ou encore salissement des parcelles.

Pour les semis les plus précoces, il conviendra de choisir une variété adaptée en terme de précocité. Les variétés précoces à très précoces (type Aubusson en blé tendre) ne doivent pas être semées trop tôt au risque de ne pas pouvoir exprimer tout leur potentiel.

Nos préconisations :

BLE TENDRE

TYPE	OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
CAPHORN			—————	—————	-----				
SOISSONS			—————	—————	—————	-----			
AUBUSSON				—————	—————	-----	-----	-----	

Type CAPHORN	APACHE -ARREZO - cAPHORN - HySTAR - ISENGRAIN - KALANGO - PREMIO -VALODOR - AEROBIC - ARAMIS - SUMO
Type SOISSONS	GRAINDOR -ADAGIO - GONCOURT- SOLEHIO - VOLONTAIRE
Type AUBUSSON	AUBUSSON - CCB INGENIO - ESPERIA - GALIBIER - GARCIA - PALEDOR - PR22R58 -SOLLARIO - ALTAMIRA - SOBBEL

BLE DUR

TYPE	NOVEMBRE			DECEMBRE		
	1 ^{ère} décade	2 ^{ème} décade	3 ^{ème} décade	1 ^{ère} décade	2 ^{ème} décade	3 ^{ème} décade
BIENSUR	—————	—————	—————		
NEFER	—————	—————		
ACALOU	—————	—————	—————	—————	—————

N.B. : Il est recommandé de semer le plus tôt possible dans la période indiquée ci-dessus.

- Les types "BIENSUR" peuvent être semés à partir du 25 octobre. Les plus tardifs à montaison (Karur, Joyau, Biensur, Janeiro) peuvent être semés à partir du 20 octobre avec malgré tout un risque de gel d'épis certaines années.

Type BIENSUR	(BABYLONE) - BIENSUR - (CLOVIS) - CULTUR - DUROBONUS - JOYAU - KARUR - MIRADOUX - PESCADOU - YELODUR
Type NEFER	DAKTER - ISILDUR - LEVANTE - NEFER - (NEMESIS) - (PICTUR) - SACHEM
Type ACALOU	(MEMPHIS) - PHARAON - SARAGOLLA - SCULPTUR

ORGE

	Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier		
	D1	D2	D3	D1	D2	D3	D1	D2	D3	D1	D2	D3	D1	D2	D3
Zone haute > 800 m d'altitude															
Zone intermédiaire entre 400 et 800 m d'altitude															
Zone inférieure à 400m d'altitude															
Zone inférieure à 400m d'altitude (variétés de printemps)															

Conditions de semis

La maîtrise de l'implantation détermine la réussite de la culture. Les conditions de semis doivent déterminer la dose de grains au m². Il convient avant tout de privilégier de bonnes conditions de semis.

BLE TENDRE

Période de semis	Sol argilo-calcaire profond ou limoneux à bonne réserve hydrique.	Sols superficiels, séchants ou hydromorphes
20 au 31 octobre	220 g/m ²	250 g/m ²
Avant 15 Novembre	250 gr/m ²	280 gr/m ²
15 Nov. au 15 Déc.	280 gr/m ²	310 gr/m ²
Après 20 Décembre	330 gr/m ²	370 gr/m ²

BLE DUR

Période de semis	Sol argilo-calcaire profond ou limoneux à bonne réserve hydrique	Sols superficiels, séchants ou hydromorphes
Fin oct. - début nov.	200 gr/m ²	240 gr/m ²
Mi-novembre	250 gr/m ²	280 gr/m ²
Décembre	350 gr/m ²	390 gr/m ²
Janvier	380 gr/m ²	420 gr/m ²

ORGE

En condition non stressante, l'orge est une espèce qui talle bien. Le tallage est souvent excédentaire en semis précoce ce qui augmente la concurrence à la lumière lors de la montaison et rend la culture plus sensible à la verse et aux maladies.

En conséquence, une dose de semis adaptée diminuera ces risques.

Pour les périodes de semis indiquées, une densité de 180 à 240 grains/m² suffit pour assurer un peuplement épis optimum.

Pour les semis plus tardifs, la densité de semis devra être augmentée : 10 % de semence en plus par quinzaine

Pour semer dans les meilleures conditions, il convient de rappeler quelques principes :

- Mieux vaut retarder la date de semis que de semer en force en mauvaises conditions
- Semis peu profond : 2 à 3 cm
- Densité : blés dur et tendre : 250 gr/m² avant le 15 novembre
- Choix d'une précocité de variété en fonction de la date de semis choisie

Modifications réglementaires des traitements de semences

La modification majeure en 2009 sur les traitements de semences est le **retrait de l'antraquinone**.

Les spécialités contenant de l'antraquinone ne bénéficient plus d'autorisation de mise sur le marché en France. Toutefois, les produits concernés

peuvent encore être utilisés pour les prochains semis et jusqu'au 15/06/10 au champs, sous réserve de disponibilité chez les distributeurs (commercialisation possible jusqu'au 30/11/09).

Face à ces retraits, **quels sont les produits récemment mis sur le marché, et quels usages couvrent-ils ?**

De nombreux TS sont concernés par cette décision : l'antraquinone est intégrée dans 6 formulations à

usage fongicide et 2 formulations à usage fongicide et insecticide (cf. tableau). La plupart des spécialités présentant un usage corvifuge sont concernées par le retrait de l'antraquinone.

Traitements de semence à action corvifuge :

	Avec antraquinone (Utilisation avant le 15 juin 2010)	Sans antraquinone (non concernés par le retrait)
TS fongicide + corvifuge	CELEST / EMBRACE CELEST REV CELEST GOLD CELEST ORGE KINTO TS / SEMAN TS MANOLATE Corbeaux SIBUTOL A	Pallas Vitavax 200 FF
TS fongicide + insecticide + corvifuge	Austral plus Gaucho Blé /Férial Blé	-

Des **spécialités** comme Redigo, Gaucho Orge / Férial Orge., **sans antraquinone**, ne sont **pas concernées par le retrait**.

Face à cette situation, pour la prochaine campagne, des spécialités sans antraquinone sont mises pour la première fois sur le marché. Bien que formulées à

partir de substances actives déjà connues (fludioxonil, téfluthrine, imidaclopride), ces spécialités – non corvifuges - nécessiteront des travaux d'évaluation complémentaires, notamment dans le cas d'associations.

Nouvelles spécialités 2009 / 2010 :

TS fongicide	<ul style="list-style-type: none"> • CELEST NET FORMULA M semences certifiées • CELEST NET semences de ferme
TS insecticide	<ul style="list-style-type: none"> • ATTACK semences certifiées • GAUCHO 350 semences certifiées

Une nouvelle formulation fongicide à base de fludioxonil, **Celest Net Formula M** (fludioxonil 25 g/l à 0,2 l/q), disponible sur semences certifiées, est homologué avec les usages suivants :

- blé : carie, fusarioses, septoriose
- orge : fusarioses, helminthosporiose
- triticales : fusarioses, septoriose
- seigle et avoine : fusarioses.

Deux spécialités insecticides, à associer à un traitement fongicide sont également mises sur le marché industriel :

- **Attack** (téfluthrine 200 g/l à 0,1 l/q), avec une homologation sur céréales à paille vis-à-vis de la mouche grise des céréales

- **Gaucho 350** (imidaclopride 350 g/l à 0,2 l/q), avec une homologation sur blé vis-à-vis des pucerons, des cicadelles et des taupins.

Attention : Attack n'a pas - à ce jour - l'usage taupins ni l'usage zabre, et Gaucho 350 ne peut être appliqué que sur blé pour lutter contre les pucerons, cicadelles ou taupins.

Rappel CARIE

La campagne précédente témoigne de la présence de *Tilletia caries* et de *Tilletia foetida* sur Midi-Pyrénées et en particulier dans le Gers.

Au-delà de la perte directe en grains, les lots cariés sont impropres à la commercialisation (forte odeur de « poisson pourri ») et la présence de carie est rédhibitoire en production de semences.

Différents traitements de semences fongicides permettent de lutter contre les spores portées par les semences (principale source de contamination). Mais ils n'ont pas tous la même efficacité dans le cas d'un sol contaminé. Seuls les produits formulés avec des triazoles, à action systémique, présentent alors une efficacité quasi-totale.

Il est indispensable pour les agriculteurs de traiter leurs graines de ferme avec un produit adapté afin de réduire ce risque.

Le **CERALL** a obtenu une autorisation de mise sur le marché avec les usages suivants :

- sur blé : carie, fusarioses et septoriose,
- sur triticales : fusarioses et septoriose
- sur seigle : fusarioses

C'est un produit biologique, composé de bactéries *Pseudomonas chlororaphis* (souche MA 342) à 109 – 1010 CFU / ml (bactérie inscrite à l'annexe I de la directive 91/414/CEE).

Ce produit biologique, autorisé en agriculture conventionnelle et en agriculture biologique, nécessite des conditions de stockage et de mise en œuvre spécifiques.

Désherbage en prélevée

Parcelles à problèmes graminées (Ray grass) importants

Les **parcelles envahies** de graminées sont de **plus en plus fréquentes**. Elles sont la conséquence de systèmes de culture à prédominance cultures d'hiver où le labour est de moins en moins pratiqué et où l'efficacité des produits diminue de par le nombre d'adventices, le mauvais positionnement des applications et l'apparition des mauvaises herbes résistantes liée à l'absence d'alternance des familles chimiques.

Le problème le plus inquiétant est l'**augmentation des infestations en ray-grass** avec le développement de populations résistantes aux Celio et Illoxan et depuis peu aux sulfonyleurées antigaminées.

Le vulpin et la folle-avoine peuvent être aussi résistants au Celio et au Puma, et peut être aussi aux sulfonyleurées.

Dans les situations de résistance aux sulfonyleurées (cas rare actuellement), soit les « fop » sont encore

efficaces, soit ils ne le sont pas et restent alors uniquement les produits à base de chlortoluron ou prosulfocarbe

- ⇒ Eviter les retours trop fréquents de céréales,
- ⇒ Réaliser un labour en tête de rotation,
- ⇒ Réaliser un ou plusieurs faux semis avant l'implantation des céréales.
- ⇒ Alternier les familles chimiques,
- ⇒ Dans les parcelles fortement infestées en ray-grass, un programme de désherbage est fortement conseillé, avec une première intervention en prélevée ou en postlevée précoce
- ⇒ Contre la vulpie queue de rat, qui connaît une forte recrudescence depuis quelques années, seuls les produits à base de chlortoluron ou isoproturon sont efficaces.

Infestation en graminées (+ dicotylédones) :

➤ **ray-grass** + vulpin, pâturin annuel, vulpie

- Chlortoluron 1500 à 1800g (+ CENT 7 0.6l)

- LAUREAT 4.5 l

- AUBAINE 3 à 3.6 l

- ATHLET 3 à 3.6 l

- Chlortoluron 1250g + DEFI 2.5 l

➤ **vulpin** + pâturin annuel, vulpie

- Isoproturon 1200g + PROWL 1.5 l

	Blé tendre	Blé dur	Triticale	Orge d'hiver
- Chlortoluron 1500 à 1800g (+ CENT 7 0.6l)	○	△	△	●
- LAUREAT 4.5 l	○	△	△	●
- AUBAINE 3 à 3.6 l	○	●	△	●
- ATHLET 3 à 3.6 l	○	●	△	●
- Chlortoluron 1250g + DEFI 2.5 l	●	△	△	△
- Isoproturon 1200g + PROWL 1.5 l	●	△	△	●

Attention ! Si les implantations ne sont pas très bonnes (sols motteux, soufflés) et si le sol est sec, possibilité d'attendre le stade 3 F-début tallage pour intervenir.

Légende:

● : Produit autorisé sur la culture

○ : Produit autorisé sur la culture. Ne peut être utilisé que sur les variétés tolérantes au chlortoluron.

△ : Produit non autorisé

Fertilisation P – K entre le semis et 3 feuilles

Les blés durs et tendres sont classés parmi les espèces peu exigeantes vis à vis de la fertilisation

potassique, mais sont moyennement exigeants vis-à-vis de la fertilisation phosphatée.

Potassium (K₂O)

- 40 unités dans la majorité des cas.

- 60 unités si les résidus du précédent ont été exportés et si le sol est pauvre.

- 0 unités sur sol riche régulièrement fertilisé.

L'impasse ne sera réalisée que sur sol à teneur > 120 mg/kg à condition que les résidus du précédent soient restitués et que le sol soit régulièrement fertilisé.

Phosphore (P₂O₅)

- Si vous ne connaissez pas les teneurs de votre sol, apporter systématiquement 40 unités entre le semis et 3 feuilles du blé.

- Si vous connaissez les teneurs de votre sol, voir tableau ci-dessous.

La dose P₂O₅ en kg/ha à apporter est :

Culture moyennement exigeante	Si la teneur en P ₂ O ₅ de votre parcelle est :					
	Inférieure au seuil de : - 50 mg/kg (JH) - 20 mg/kg (OL)		Intermédiaire : - entre 50 et 80 mg : kg (JH) - entre 20 et 30 mg : kg (OL)		Supérieure au seuil de - 80 mg/kg (JH) - 30 mg/kg (OL)	
Nombre d'années sans apport	2 ou +	0 ou 1	2 ou +	0 ou 1	2 ou +	0 ou 1
Blé	80	60	60	40	40	0

JH : JORET-HEBERT OL : OLSEN

Raisonnement sur précédent jachère

- ⇒ Jachère non semée correspond à une année sans apport
- ⇒ Autre jachère couverte correspond à une fertilisation PK

- L'analyse de sol est la base du raisonnement de la fertilisation P et K
- Apporter ces engrais le plus près possible du semis, au plus tard au stade 3-4 feuilles
- Pour le potassium, toutes les formes d'engrais ont la même efficacité
- Pour le phosphore, choisir de préférence les superphosphates, phosphates d'ammonium ou phosphates bicalciques. Les phosphates naturels sont à proscrire.